

PROJET LSP AADL DE LA CITÉ ESPÉRANCE DE SKIKDA

Trois ans après le versement de la première tranche, les travaux n'ont toujours pas démarré

Le projet LSP AADL de la cité Espérance connaît de nouveaux rebondissements. La récente décision d'augmenter le nombre de logements, passant de 38 à 60, a fait jaser les 38 postulants.

Pour faire valoir leurs droits, un groupe de postulants ont observé un sit-in devant le siège de la direction de l'AADL. Dans le but d'avoir des informations fiables, une rencontre avec le directeur de l'AADL a eu lieu, elle a été couronnée de «succès».

Les discussions se sont focalisées sur l'impératif de lancer le projet dans les plus brefs délais. «Aucune date ne nous a été avancée, et ce, alors que, comme de coutume, toutes les dispositions réglementaires ont été prises en considération pour le nouveau site jouxtant le cimetière de la cité Koubia, la partie Espérance» dira un postulant et d'enchaîner : «C'est bizarre aussi le fait de nous imposer une liste additive de 22 acquéreurs. Le changement du site obéit peut-être à cette nouvelle donne.» Un deuxième dira : «Nous ne voulons pas être les dindons de la farce, nous avons bataillé, et nous bataillons toujours, pour que ce projet soit lancé, mais pas avec 60 acquéreurs. On doit garder le nombre initial, à savoir 38.»

Un troisième interlocuteur nous dira que «le directeur de l'AADL rejette la balle au bureau d'études. Selon ce bureau, le site peut accueillir

60 logements. Pour notre part, nous proposons de maintenir le nombre de 38 logements et d'exploiter la partie restante comme aire de jeux et espaces verts au profit de nos enfants» ajoutera notre interlocuteur. Nos tentatives de joindre le directeur de l'AADL ont échoué, nous avons même laissé nos coordonnées pour un éventuel rappel de sa part, en vain. Le calvaire des futurs acquéreurs des logements LSP AADL n'est pas près de prendre fin. Une première fois déjà quand il a été décidé de transférer le site destiné à accueillir leurs logements. «Je suis contre la densification, il n'est pas normal que les anciens habitants soient confrontés à la venue de nouveaux voisins.

Aussi, sécurité oblige, et afin de prévenir toute contestation, nous avons jugé utile de transférer l'implantation du projet» avait avancé le wali pour expliquer ce changement de site.

Ces propos ont été tenus lors de la première session de l'APW en réponse à une question posée par une élue au sujet du retard qu'accuse le projet et de son emplacement sur un terrain qui serait destiné à des espaces verts. Les futurs bénéficiaires ont

riposté par la publication sur nos colonnes d'une lettre ouverte au président de la République, dans laquelle ils rejettent cette option au motif qu'elle n'est basée sur aucune assise réglementaire. Ils rappellent aussi que leur projet accuse un retard monstre. Trois ans après, les travaux n'ont pas été lancés alors que les 38 candidats ont honoré leurs engagements par le versement de la première tranche. Un montant de l'ordre de 11,4 milliards, soit 30 millions de centimes, a été déposé à la BNA.

En mai 2005, les 38 candidats à ce programme honorent leurs engagements par le versement de 1,14 million de dinars, soit 30 millions de centimes par bénéficiaire. Quelque temps après, le programme fait l'objet d'un avis de publication au sein d'un journal arabophone ! Janvier 2006, date réglementaire pour le lancement des travaux de réalisation confiés à l'EBS, pour un délai prévisionnel de 14 mois, les bénéficiaires ne voient rien venir. Au contraire, les travaux de terrassements sont vite bloqués par les habitants de la cité Espérance qui protestent contre l'implantation de deux nouveaux blocs au sein d'un site très convoité.

Les postulants alertent les autorités locales. Le 28 mai 2006, une mise en demeure a été adressée par la direction des Domaines au direc-

teur de l'AADL, le sommant de se conformer au contrat administratif et au cahier des charges, de présenter un certificat de conformité et de justifier le retard qu'accuse le projet dans un délai ne dépassant pas les 8 jours à compter de la réception de ladite correspondance. Novembre 2007, les futurs acquéreurs des 38 LSP AADL, cité Espérance, sont locataires chez autrui.

En attendant que le mystère soit élucidé dans les plus brefs délais, le coût d'un logement participatif a été revu à la hausse par l'introduction d'un élément nouveau : les tarifs de location correspondant à la durée d'attente de livraison du logement pour lequel on a postulé. «Depuis 2005, j'ai déboursé près de 24 millions de centimes pour deux années de location», des propos tenus par un postulant en 2007.

Nous sommes en mai 2008, les 38 futurs bénéficiaires de LSP AADL n'ont aucune lueur d'espoir pour s'accrocher. Et les dépenses de la location ont été revues à la hausse, les postulants vont-ils être remboursés pour les années de retard de livraison de leurs logements ? Seul, l'avenir nous le dira. On n'en est pas encore là, la préoccupation actuelle est liée au lancement des premiers travaux.

Zaïd Zoheïr

SIDI-BEL-ABBÈS

La «trottoirisation» des cités

Le chef-lieu de Sidi-Bel-Abbès et les localités environnantes n'en finissent pas depuis plus de deux longues décennies d'être des chantiers.

Les habitants respirent à pleins poumons la poussière à longueur de journée. Partout, ce sont des petits chantiers quand ce ne sont pas les travaux de grands projets qui polluent l'atmosphère dans la capitale de la Mekerra.

Sidi-Bel-Abbès prend un essor important avec la création de nouvelles cités, à l'instar de Makam Echahid, le Lando Faubourg Maconnasso, la zone de Sidi Djilali qui abritent une multitude de nouvelles constructions.

Bien sûr, toutes ces réalisations entraînent des désagréments comme les nuisances sonores et atmosphériques avec le concert des camions et autres engins, la poussière et le dépôt anarchique des gravats. Pendant plus de 18 mois, les services de l'hydraulique ont refait toutes les conduites d'eau potable du chef-lieu sur plus de 140 km, dont la plupart dataient de l'ère coloniale. Les citoyens, notamment les automobilistes, ont bavé avec les crevaisons et les moticules de terre

que la moindre goutte de pluie transformait en borborygme. Et puis, ces derniers temps, c'est la «trottoirisation» qui est d'actualité. Partout à travers la ville, l'on refait les trottoirs. Des ouvriers s'attellent à uniformiser la pose d'un nouveau dallage. Encore une fois, les habitants doivent

prendre leur mal en patience et attendre que Sidi-Bel-Abbès termine son lifting pour qu'au moins les cités du centre-ville connaissent une trêve, alors que les quartiers de la périphérie vont encore vivre au rythme des travaux.

A. M.

TUNNEL DES FACULTÉS D'ALGER

Le non-voyant au banjo

Impossible de le rater ! Les passants empruntant le passage souterrain du tunnel des Facultés à la place Audin l'ont certainement remarqué. Lui, c'est Boubekeur, un septuagénaire non voyant qui joue du banjo toute la journée à l'entrée de la salle des actes, fréquentée par les étudiants. Il ne tend pas la main mais pose discrètement une escarcelle, où de temps en temps un passant jette une petite pièce. «Je suis sur ces lieux depuis 1964, nous confie-t-il. Mon répertoire musical se constitue essentiellement de chansons kabyles comme celles d'Akhi Yahiatène ou de cheïkh El Hasnaoui. Il m'arrive de m'absenter pour me rendre au bled mais aussitôt rentré, je retrouve mon instrument et cette place qui me colleront à la peau jusqu'à ma mort.» En tout cas, les commerçants sont ravis de cette présence : «Cela met un peu d'ambiance», nous dit l'un d'entre eux. «Et puis, ajoute-t-il, ce non-voyant fait en quelque sorte partie de l'histoire du tunnel des Facultés puisque cela fait plus de 40 ans qu'il est là avec son banjo !»

L. Sabrina

MOSTAGANEM Des eaux usées irriguent nos cultures

La région du Dahra est en train de vivre de pénibles moments en ces moments de premières chaleurs. Et pour cause, de supposés fellahs, indécadents du reste, s'adonnent depuis voilà des années à des pratiques peu orthodoxes en irriguant leurs cultures avec des eaux usées.

Par souci lucratif et n'ayant aucun scrupule, ils portent sérieusement atteinte à la santé du consommateur.

N'oublions pas que la saison de tous les dangers est bien là et que les risques de maladies à transmission hydrique (MTH) vont crescendo.

De la pastèque à la laitue en passant par la tomate, la pomme de terre et les poivrons, l'infortuné consommateur doit être bien servi en fait !

Et cela dure depuis belle lurette.

La commission de daïra de Sidi-Lakhdar aurait, après constat, mobilisé d'importants moyens humains et matériels afin de détruire toutes ces cultures maraichères de saison qui finalement se révèlent néfastes à notre santé et, partant, maîtriser la situation.

Dans ce même ordre d'idées, sept agriculteurs devront répondre de leurs actes devant la justice. Il faut dire, par ailleurs, qu'une importante superficie a dû être irriguée par les eaux usées dans le territoire de l'oued Abid, en plein Dahra.

Il est, dès lors, impératif que ce genre de sorties sur le terrain se fasse d'une façon permanente afin de traquer cette graine de suceurs de sang. Sur une quinzaine de kilomètres séparant Sidi-Lakhdar de Sidi-Ali, cette pratique illicite a eu déjà le temps de faire de sacrés dégâts.

Toujours est-il que les services compétents ayant réussi à épingler ces fellahs opportunistes sont à féliciter pour leur tact et savoir-faire. Des mesures qui devront désormais faire tache d'huile.

Y aura-t-il concession des solariums cet été ?

Alors que la saison estivale sera ouverte dans quelques jours, la concession des plages ne semble pas avoir emballé grand monde.

En effet, les vingt et une concessions proposées à soumission attendent toujours leurs propriétaires.

Seuls deux postulants ont jusque-là déposé leur dossier alors que la date limite de dépôt a expiré la mi-mai.

Les mises à prix ont été revues à la baisse afin de pousser les investisseurs à s'engager dans ce créneau, mais rien n'y fit.

Il est clair que chez nous, le marché informel est en train de faire de sacrés ravages et les éventuels acquéreurs d'espaces sur les plages préfèrent travailler dans l'illégalité, et ce, par souci de rentabilité, quitte à boudier l'activité des solariums qui, notons-le, n'existe à Mostaganem que depuis deux ans avec comme objectif premier des pouvoirs publics de l'étaler sur une durée de pas moins de cinq ans pour mieux organiser l'activité commerciale, notamment en zone balnéaire.

L'Etat, qui a un œil attentif sur la gestion des APC dans ce domaine et l'opportunisme exagéré des saisonniers, entend agir cet été avec plus de rigueur.

Ainsi, l'on ne sait pas encore si cet été, les estivants profiteront ou pas de leur coin habituel surveillé, loin des désagréments souvent causés par les flâneurs.

Sid-Ahmed Hadjar